



**DELIBERATION N°05-12**

**Jeux Kali'na 2011 : Réalisation d'un documentaire de 26 mn**

Séance du 01/02/12 (Quorum atteint)  
Date de la convocation : 19/01/12

L'an deux mil douze, le mercredi premier février à seize heures trente minutes, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul FERREIRA, Maire.

Membres en exercice : 15  
Membres démissionnaires : 01  
Membres présents : 08 votants : 09

**PRESENTS :** Jean-Paul FERREIRA, Maire - Félix TIOUKA, 1<sup>er</sup> Adjoint - Liliane APPOLINAIRE, 2<sup>ème</sup> Adjoint - Eveline PERIGNY, 3<sup>ème</sup> Adjoint - Les conseillers : David JEAN-JACQUES - Stéphane APPOLINAIRE - Mirka ALEXANDRE - Hervé ROBINEAU.

**ABSENTS :** Alexis TIOUKA, 4<sup>ème</sup> Adjoint (procuration à Félix TIOUKA) : Les conseillers : Alain GIPET - Alain FREDERIC - Pascal AUGUSTE - Laëtitia TIOUKA - Loick PAUL

**SECRETARE DE SEANCE :** Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT, il est procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. Ayant obtenu la majorité des suffrages, Mademoiselle Liliane APPOLINAIRE est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

Monsieur le Maire expose : Dans le cadre de la valorisation du patrimoine naturel, historique et culturel, la commune et la communauté entendent pérenniser certaines grandes manifestations comme les Jeux Kali'na... Depuis 2004, les jeux kalin'a connaissent un véritable succès auprès de la population. La forte mobilisation de la population locale pour la préparation des jeux témoigne de sa volonté de participer activement à la réussite de cette manifestation. C'est aussi une opportunité pour les anciens comme les jeunes, de partager leurs connaissances, savoirs, savoir-faire et pratiques culturelles et sportives, notamment dans la construction d'équipements et de matériels indispensables au déroulement de ces jeux.

Fort de ces 6 années d'expérience sur l'organisation des jeux kali'na, et pour renforcer cette notion de partage, de promotion et valorisation de pratiques culturelles et de savoir faire, la commune entend réaliser un documentaire de 26 minutes. La réalisation de ce documentaire s'intègre bien dans une démarche de :

- Sauvegarde et de partage des savoirs et des pratiques traditionnelles.
- Transmission et valorisation de savoir et savoir faire.

Le coût total est de 30 000 € avec un plan de financement de la façon suivante :

	LEADER	MAY	TOTAL
Jeux Kali'na 2011 : doc 26 mn	27 000 € (90 %)	3 000 € (10 %)	30 000 €

**Sur ces éléments, il invite les membres à en délibérer.**

**Le Conseil municipal, Oui** à l'exposé de Monsieur le Maire,

**Après avoir délibéré ;**

**Arrête** le coût du documentaire de 26 mn sur les Jeux Kali'na 2011 à 30 000 €

**Adopte** le plan de financement prévisionnel tel qu'établit ci-dessus.

**Sollicite** l'aide financière du partenaire comme indiquée dans le plan ci-dessus. Les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération seront inscrits en tant que de besoin en dépenses et en recettes à des budgets en cours et suivants.

**Autorise** M. le Maire ou son représentant à prendre toute décision nécessaire et à signer tout acte y afférent.

Pour extrait certifié conforme

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

LE MAIRE DE AWALA-YALIMAPO

Jean-Paul FERREIRA

